

Création d'un pôle de transformation des produits locaux à Saujon

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) est à l'initiative d'un projet de création d'un pôle de transformation sur son territoire pour accompagner les producteurs dans leur recherche de valeur ajoutée - particulièrement les éleveurs qui traversent une crise sans précédent. Cet atelier collectif a pour vocation de structurer une filière locale qui propose des produits de qualité, issus d'une agriculture durable et transformés à proximité des exploitations.

Jean-Pierre TALLIEU, président de la CARA, vous présentera la genèse, les objectifs et le fonctionnement de ce pôle de transformation lors d'une conférence de presse :

Judi 5 octobre à 15h45
au siège de la CARA
107, avenue de Rochefort à Royan

en présence de producteurs locaux et des techniciens du service développement agricole.

Le projet du pôle de transformation a été lancé en 2016 pour redéployer une agriculture de proximité et développer les circuits courts, répondre à l'augmentation de la demande des consommateurs, soutenir l'approvisionnement local pour la restauration collective et créer des emplois. Il a fait l'objet de plusieurs études de faisabilité et d'une mobilisation des producteurs, financées par la CARA et pour certaines, d'une participation financière du fonds européen agricole pour le développement de l'économie rurale (FEADER) dans le cadre du programme LEADER.

Cet équipement est un **atelier de découpe, transformation et conditionnement de viande** (bœuf, veau, agneau, porc et volaille). En complément d'activité, il pourra occasionnellement servir à la transformation de légumes. Il s'agira d'un bâtiment agroalimentaire d'une surface d'environ 420 m² qui sera construit sur la zone d'activités économiques La Roue 2 à Saujon. Il sera équipé pour réaliser les activités suivantes : découpe, transformation froide et chaude, séchage et affinage, conserverie et conditionnement (colisage, mise sous vide, emballage).

Les investissements (foncier, construction, équipements) sont portés par la CARA. L'atelier sera ensuite loué à un collectif de producteurs utilisateurs et gestionnaires d'une société d'exploitation créée par eux pour cet objet. Chaque éleveur restera propriétaire de sa marchandise (carcasse à l'arrivée ; colis, caissettes, conserves... en sortie d'atelier). Il gardera la maîtrise de sa commercialisation en circuits courts. L'embauche d'un boucher à temps plein est prévue au démarrage de l'activité. Les associés de l'atelier pourront au choix découper, transformer et emballer eux même leurs produits ou faire appel aux compétences du boucher. L'atelier proposera des prestations de découpe et transformation à d'autres éleveurs, non associés dans la société d'exploitation.

Le pôle de transformation s'adresse à tous les producteurs environnants intéressés par les activités et services proposés, en tant que « simple » client ou associé.

L'ouverture du pôle de transformation est prévue début 2020.

Contact : Service développement agricole de la CARA : 05 46 22 19 19.